

Ordre N° 1 du Conseil de Contrôle en Allemagne (Berlin, 30 août 1945)

Légende: Le 30 août 1945, le premier ordre du Conseil de contrôle allié en Allemagne interdit le port de l'uniforme militaire par le personnel démobilisé de l'ancienne armée allemande.

Source: Journal Officiel du Conseil de Contrôle en Allemagne. 29.10.1945, n° 1. Berlin: Secrétariat Allié. "Ordre N° 1", p. 5.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/ordre_n_1_du_conseil_de_controle_en_allemande_berlin_30_aout_1945-fr-fddcd49c-c103-460d-9b3f-d6bc502f7679.html

Date de dernière mise à jour: 02/07/2015

Ordre N° 1 du Conseil de Contrôle en Allemagne (Berlin, 30 août 1945)

Interdiction du port de l'uniforme par le personnel démobilisé de l'ancienne armée allemande

Le Conseil de Contrôle ordonne ce qui suit :

Le port de l'uniforme militaire dans la couleur actuelle et de tous insignes militaires de grade, médailles ou insignes est interdit aux anciens membres des forces armées allemandes et aux autres civils allemands.

Les Commandants de Zones s'assureront de la mise en vigueur de cet ordre le plus tôt possible et en tout cas au plus tard le 1^{er} Décembre 1945.

Berlin, le 30 août 1945.

Approuvé :

DWIGHT D. EISENHOWER

Général d'Armée

BRIAN H. ROBERTSON

Lieutenant Général

L. KOELTZ

Général de Corps d'Armée

G. JOUKOV

Maréchal de l'Union soviétique